



**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE A L'ATTRIBUTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE ACTIVITE DE FOOD TRUCK ET BUVETTE AU SEIN DU VELODROME D'ARCACHON**

Consultation pour la mise à disposition et l'exploitation d'un emplacement au Vélodrome d'Arcachon dans le cadre des concerts d'Arcachon en Scène:

- Activité : Foodtruck pour commercialisation de produits salés et sucrés (2 emplacements)
- Activité : Buvette pour commercialisation de boissons softs et bières (2 emplacements)
- Lieu : Vélodrome, 3 rue Guynemer 33120 ARCACHON
- Durée de l'occupation (non divisible) : 3 et 4 août 2026.

Cahier des charges à demander par mail à [peter.carpentier@arcachon.com](mailto:peter.carpentier@arcachon.com) ou au 05.56.22.01.17.

Date limite de réception des offres : 4 juillet 2026